

Tout savoir sur la
collecte des déchets
À ÉPINAY-SUR-ORGE



Pour aller plus loin

Communauté
d'agglomération Paris-Saclay
Compostage l'Agglo vous aide



ADEME
Tout savoir sur les déchets



Service public
Dépôt illégal de déchets



**Luttons ensemble
contre les
abandons et
dépôts sauvages**



DÉPÔT SAUVAGE

Un dépôt illégal de déchets, également appelé « dépôt sauvage », signifie les abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.



SANCTIONS

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets dans la nature est sanctionné par la loi. Cela peut donner lieu à une amende de 1 500€.

CHIFFRE CLÉ

D'après l'association Gestes Propres, en 2020 près de **88 000 tonnes de déchets français** ont été abandonnés sur les routes, dans les cours d'eau, sur le littoral et en montagne.

PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT

Certains déchets jetés dans la nature ne sont pas biodégradables ! C'est le cas des pneus ou des résidus domestiques dangereux.



MOBILISONS-NOUS

en faveur du tri de nos emballages et de la valorisation des biodéchets !



Rappel sur la collecte des déchets

Bien trier ses déchets

Ordures ménagères > Mercredi > Samedi
Emballages cartons et papiers > Vendredi
Verre > Jeudi des semaines paires



Calendrier de collecte 2024

Les collectes sont assurées les jours fériés hors 1er mai. Pensez à sortir vos déchets, la veille au soir à partir de 18h

Déposer ses équipements électriques et autres aux encombrants

Ils sont collectés le 2ème mardi de chaque mois sur l'ensemble de la commune. Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

La déchèterie d'Épinay-sur-Orge se situe au 3 rue de la Croix Ronde. Horaires et conditions d'accès sur www.paris-saclay.com

Valoriser ses biodéchets

30% des ordures ménagères peuvent être recyclés grâce au compostage.

Fabriqué à partir des déchets de jardin (tonte de gazon, feuillages, fleurs fanées...) et des déchets de cuisine putrescibles (épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et sachets de thé...), le compost est un engrais naturel ou terreau d'excellente qualité, qui favorisera la vie du sol, améliorera sa fertilité et sa teneur en humus.

Vos plantes, potagers, gazons... ne s'en porteront que mieux !

